



SERVICES CLIENTS  
CS 71015  
44010 NANTES CEDEX 1  
**Téléphone : 02.51.86.67.68**  
**Fax : 02.51.86.66.03**



M ET MME REVELLAT  
129 BD PASTEUR  
94360 BRY SUR MARNE

Contrat : REVELLAT/REVELLAT  
**Réf. à rappeler : 95018703**  
**AV1**

le 20 janvier 2014

Monsieur, Madame,

Je vous prie de trouver ci-dessous les éléments relatifs au prêt indiqué en référence dont vous pouvez avoir besoin pour votre déclaration de revenus pour l'année 2013.

Si votre prêt vous donne droit à des réductions d'impôt ou à des déductions de charges de vos revenus fonciers, les sommes à reporter sur votre déclaration de revenus pour l'année 2013 sont les suivantes :

- Intérêts	:	1.521,52 EUR	(soit 9.980,52 FRF)
- Primes d'assurance	:	775,92 EUR	(soit 5.089,70 FRF)
- Commission d'ouverture	:	0,00 EUR	

Si vous déclarez des revenus BIC au titre de l'opération financée par votre prêt, je vous précise que le montant des intérêts imputables à l'année 2013 est de 1.517,14 EUR (soit 9.951,79 FRF).

CONSERVEZ PRECIEUSEMENT CE RELEVÉ. SA PHOTOCOPIE POURRA VOUS SERVIR DE JUSTIFICATIF POUR LA DIRECTION DES IMPÔTS.

Votre conseiller

